

Assemblée Générale statutaire ordinaire
Mardi 09 avril 2024 à 14h00 précises
Au Golf du Bercuit, Les Gottes 3, 1390 Grez-Doiceau

Procès-verbal

Sont présents à l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Membres effectifs présents et en ordre de cotisation pour les votes (18) :

Bailleux Patrick, Berger Paul, Ceulemans Damien, Christiane Serge, Coupremagne Michel, Declercq Alain, Deflandre Thierry, Delforge Marc Antoine, Detry Annick, Garsous Jack, Hanin Georges, Heymans Luc, Lavigne Etienne, Liesse Gérard, Marlière Alain, Parmentier A., Patris Nicole, Van Collie Claude

Membres effectifs absents mais ayant donné procuration (4) :

de Viron Michel, Marechal Paul, Mikolajczak Patricia, Verraver Damien

Membre effectif absente et excusée (1) : Vijt Marie-Christine

Invités : Thérèse Tricot, Françoise Godeaux, Marianne Claes, Axel Verhasselt, Guy Bernes, Thierry Serniclaes.

Le président ad intérim ouvre la séance à 14.00

Mot de bienvenue du président

Monsieur Serge Christiane souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur participation à cette Assemblée Générale.

Il remercie Madame Annick Detry pour tous les efforts consentis pendant sa présidence.

Madame Annick Detry confirme son désir de continuer à s'investir pour l'association en tant que Chef de Zone pour le Sénégal et Madagascar mais ne désire pas renouveler son mandat d'administrateur.

Monsieur Serge Christiane confirme sa candidature comme président et se concentrera sur les priorités suivantes : partenariats et recherche de financement car la situation de l'association est bonne mais avec une espérance de vie limitée.

Assemblée Générale – Ordre du jour

- 1) Désignation du secrétaire et de 2 scrutateurs.
- 2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du mardi 14 mars 2023.
Ce PV est accessible via ce lien hypertexte :
[ag2023_PV-AGO-ECE-14-mars-2023-v-def.pdf \(ex-change-expertise.be\)](https://www.ex-change-expertise.be/ag2023_PV-AGO-ECE-14-mars-2023-v-def.pdf)
- 3) Présentation des rapports d'activités de la Commission Projets (Michel de VIRON)
- 4) Présentation par le trésorier Alain MARLIÈRE des comptes vérifiés de l'exercice 2023.
- 5) Rapport du vérificateur aux comptes (Alain DE CLERCQ).
- 6) Approbation par l'Assemblée Générale des comptes annuels de l'exercice 2023.
- 7) Présentation du budget 2024 et des perspectives pour 2025/2026 (Alain MARLIÈRE).
- 8) Approbation par l'Assemblée Générale du budget 2024.
- 9) Décharge à donner aux administratrices & administrateurs.
- 10) Décharge à donner au vérificateur aux comptes Alain DE CLERCQ.

- 11) Approbation par l'AG du renouvellement statutaire des mandats d'administrateur arrivés à expiration. Ces administrateurs sont rééligibles et se présentent à nouveau à vos suffrages.
- 12) Appel du Conseil d'Administration pour le recrutement de nouveaux administrateurs ou administratrices. 5 administrateurs(-trices) en exercice. 6 postes sont disponibles. Sont déjà candidats : Nicole PATRIS, Michel de VIRON et Michel COUPREMANNE
- 13) Approbation par l'AG pour le recrutement de Françoise GODEAUX en tant que nouveau vérificateur aux comptes ; Alain DE CLERCQ, ayant décidé de ne plus se présenter.
- 14) Fixation du montant des différentes cotisations pour l'exercice 2023.
 - ❶ Personne physique:
 - membre effectif avec droit de vote: 30 € (inchangé)
 - membre adhérent "sympathisant": 50 € (inchangé)
 - ❷ Personne morale:
 - membre effectif avec droit de vote: 100 € (inchangé)
 - membre adhérent "sympathisant": 200 € (inchangé)
- 15) Présentation de mission(s) effectuée(s) en 2023
- 16) Questions/réponses et suggestions

1) Composition du Bureau : désignation du secrétaire et des scrutateurs.

Mr Thierry Deflandre est désigné comme secrétaire et se chargera de rédiger le procès-verbal de l'AGO. Le secrétaire de l'association se chargera de la publication au moniteur belge pour ce qui est nécessaire. Messieurs Paul Berger et Michel Coupremanne sont désignés en tant que scrutateurs lors des votes.

2) Approbation du procès-verbal de l'AGO du Mardi 14 mars 2023. (exercice 2022)

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le pv de l'AGO du mardi 14 mars 2023.
[ag2023_PV-AGO-ECE-14-mars-2023-v-def.pdf \(ex-change-expertise.be\)](https://www.ex-change-expertise.be/ag2023_PV-AGO-ECE-14-mars-2023-v-def.pdf)

3) Présentation des rapports d'activités de la Commission Projets

Michel Coupremanne présente un résumé des activités de la Commission Projets.

Il en résulte une régularité dans le fonctionnement avec +/- 50% de projets effectués par rapport aux demandes. Nous notons en 2023 une forte baisse des demandes par rapport à l'année précédente, notamment parce que le Maroc n'est plus considéré comme un pays prioritaire.

Nous avons aussi démarré 9 missions à distance sur une plus longue période.

La Commission Projet est constituée de 20 membres actifs dont une petite moitié est membre depuis moins d'un an. C'est une évolution très encourageante. Un coaching par les chefs de projet chevronnés est prévu.

L'objectif de 35 à 40 missions pour 2024 semble raisonnable.

Nous recherchons aussi la réalisation de missions financées par le porteur de projet.

4) Présentation par le trésorier Alain MARLIÈRE des comptes vérifiés de l'exercice 2023.

Mr Alain Marlière commente les données financières de l'exercice 2023.

Le résultat de l'exercice est de -51.151 € et les fonds propres sont de 281.904 €.

5) Rapport du vérificateur aux comptes.

Mr Alain De Clercq est le vérificateur d'ECE depuis 12 ans et demande à être relevé de cette fonction.

Il confirme l'attestation sans réserve.

Il remarque que l'association est en perte depuis quelques années suite à l'arrêt des subsides annuels de la 'DGD' (il y a 5 ans) mais que ceci a été compensé par deux gros legs en duo.

6) Approbation par l'Assemblée Générale des comptes annuels de l'exercice 2023.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 sont approuvés à l'unanimité des voix.

7) Présentation du budget 2024 et des perspectives pour 2025/2026.

Mr Alain Marlière commente les perspectives chiffrées pour les 3 années à venir. Il en résulte une perte récurrente entre 45.000 et 50.000 €.

Le président confirme que sa priorité sera la recherche de nouvelles sources de financement.

8) Approbation par l'Assemblée Générale du budget 2024.

Les budgets 2024 sont approuvés à l'unanimité des voix.

9) Décharge à donner aux administratrices & administrateurs.

L'Assemblée Générale donne le 'quitus' à l'unanimité aux administrateurs et administratrices.

10) Décharge à donner au vérificateur aux comptes Alain DE CLERCQ.

L'AG donne le 'quitus' à l'unanimité au vérificateur aux comptes et le remercie pour son investissement durant ces 12 dernières années.

11) Approbation par l'AG du renouvellement statutaire des mandats d'administrateur arrivés à expiration.

Le mandat des administrateurs suivants arrive à échéance à l'issue de l'AG.

Patricia Mikolajczak

Alain Marlière

Ils se présentent tous les 2 pour un nouveau mandat de deux ans.

Leur mandat est renouvelé à l'unanimité.

12) Appel du Conseil d'Administration pour le recrutement de nouveaux administrateurs ou administratrices.

Nous avons 5 administrateurs(-trices) en exercice. Donc 6 postes sont disponibles. Sont déjà candidats :

Nicole PATRIS

Michel de VIRON

Michel COUPREMANNE

Aucun autre candidat ne se présentant lors de cette assemblée, un mandat de 2 ans est approuvé à l'unanimité pour ces 3 candidats.

13) Approbation par l'AG pour le recrutement de Françoise GODEAUX en tant que nouveau vérificateur aux comptes.

Alain DE CLERCQ, ayant décidé de ne plus se présenter, le président présente la candidature de Françoise Godeaux, pensionnée après une carrière riche en expériences entre autre chez PWC et à la SRIB. Elle est aussi trésorière dans une autre asbl. L'assemblée approuve à l'unanimité la nomination de Françoise Godeaux comme vérificateur aux comptes.

14) Fixation du montant des différentes cotisations pour l'exercice 2023.

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité des voix, le montant proposé des diverses cotisations pour l'exercice 2024 comme suit :

❶ Personne physique:

- membre effectif avec droit de vote: 30 € (inchangé)
- membre adhérent "sympathisant": 50 € (inchangé)

② Personne morale:

- membre effectif avec droit de vote: 100 € (inchangé)
- membre adhérent "sympathisant": 200 € (inchangé)



Aucun divers n'étant soulevé par l'assemblée et l'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la partie formelle de l'Assemblée Générale ordinaire à 15.30. Les votes se sont déroulés conformément aux dispositions légales en la matière et aux statuts de l'association.

Présentation de 2 missions effectuées en 2023 :

Madame Annick Detry nous présente le projet Kabaloo à Madagascar et partage avec nous un interview de l'experte ainsi qu'une vidéo de l'entreprise.

Monsieur Luc Heymans nous présente le projet Hotel Lya Oasis et partage avec nous le témoignage en vidéo de l'entreprise ainsi que du représentant local. L'expert Alex Verhasselt est parmi nous et décrit sa mission sur place qui a été rallongée vu l'étendue des tâches à structurer.

Les deux entrepreneurs sont demandeurs d'une mission de suivi. Une participation financière plus importante pourrait être demandée de la part de l'entreprise dans ces cas.

Le président remercie Nicole Patris pour l'organisation de ces 2 témoignages et invite les participants au drink offert par l'association.

T. Deflandre

Le Président
Serge Christiane

Le Secrétaire
Thierry Deflandre

Scrutateur
Paul Berger

Scrutateur
Michel Coupremagne